

295

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne

Hebdomadaire romand
N° 295 21 novembre 1974
Onzième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 40 francs
jusqu'à la fin 1975 : 44 francs

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 1047
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C.C.P. 10-155 27

Imprimerie Raymond Fawer S.A.

Ont collaboré à ce numéro :

Eric Baier
Rudolf Berner
Claude Bossy
Jean-Daniel Delley
René Duboux

Assurance-maladie : un combat politique

La votation du 8 décembre prochain qui voit s'affronter l'initiative socialiste et syndicale pour une meilleure assurance-maladie et le contre-projet du Parlement n'est pas seulement une bataille de chiffres et de pourcentages accessibles aux seuls spécialistes. Deux solutions qui diffèrent techniquement, mais qui visent le même but ? Non. Deux projets qui, derrière l'imperméabilité du langage juridique, cachent un choix politique. Depuis 1890, la Confédération est compétente pour instituer une assurance-maladie généralisée et complète. Mais depuis 1890 la droite a imposé des solutions partielles qui, toutes, se sont révélées insatisfaisantes et insupportables à l'usage.

L'initiative socialiste ne fait que réaliser cette compétence déjà ancienne en proposant une assurance sociale qui introduit la solidarité des bien-portants à l'égard des malades, des hommes à l'égard des femmes, des jeunes à l'égard des vieux, des hauts revenus à l'égard des bas salaires, des célibataires à l'égard des familles. Elle donne à chacun des droits égaux devant la maladie, quels que soient ses moyens.

Le contre-projet, lui, nous ramène au XIXe siècle : il ne prévoit plus la possibilité de l'obligation. En Suisse, le bétail est assuré obligatoirement contre la maladie, pas les personnes. La droite qui, devant l'inflation et les difficultés économiques de l'heure, fait appel à la solidarité de toutes les couches de la population, refuse cette même solidarité devant la maladie.

Le raisonnement est simple dans son cynisme et les arguments anti-étatiques et de responsabilité personnelle cachent mal les intérêts matériels en jeu. La santé est un secteur économique important qui se développe à un rythme rapide. Cette explosion des coûts de la médecine, le contre-projet veut la faire supporter par les salariés ; c'est le niveau des revenus qui opérera automatiquement une sélection, donc une limitation de la consommation médicale. Voilà comment la droite

entend le sens de la responsabilité personnelle. Et du même coup elle soulage les finances publiques, autre manière de limiter la redistribution de la richesse. Elle laisse surtout intacte l'institution médicale, son organisation anachronique, le charlatanisme qui caractérise l'industrie pharmaceutique.

Avec l'initiative, le raisonnement est inversé. Ce qui importe en premier lieu c'est le droit aux soins pour tous et des charges qui soient réparties proportionnellement aux possibilités de chacun. Seule une assurance obligatoire et des primes proportionnelles au revenu peuvent donner une substance à ce postulat. Mais il est bien évident qu'un tel principe ne peut s'accommoder de la pente « naturelle » de l'institution médicale. La médicalisation croissante de la société nous conduit tout droit à une impasse ; nous l'avons déjà montré. La réalisation d'un véritable droit aux soins doit s'appuyer sur la définition d'une politique de la santé. La collectivité ne peut se payer plus longtemps encore le luxe d'une médecine contre-productive et d'une industrie pharmaceutique anarchique. Une assurance-maladie sociale comme celle que propose l'initiative socialiste ne signifie pas seulement que plus de moyens seront utilisés pour soulager les effets ; mais que l'accent doit être mis sur la prévention, c'est-à-dire notamment les conditions de vie et de travail.

Voilà pourquoi la votation du 8 décembre a une signification politique importante, aussi importante que l'introduction de l'AVS. Une victoire du contre-projet équivaldrait à un nouveau retard de plusieurs décennies.

DANS CE NUMÉRO

Pp. 2/3 : Genève : L'utopie près du Rond-point de la Jonction ; p. 3 : Courrier ; pp. 4/5 : La vidéo face à la TV traditionnelle ; p. 5 : Les cartes du PSS ; p. 6 : Point de vue - Le carnet de Jeanlouis Cornuz ; p. 7 : La semaine dans les kiosques alémaniques ; p. 8 : Au profit des branches les plus saines du capitalisme.

L'utopie près du Rond-point de la Jonction

Un vieil immeuble rénové dans un quartier populaire va-t-il redonner de l'oxygène à la génération marquée par Mai 68 ?

A Genève comme ailleurs, la recherche d'un lieu autonome est une des constantes de l'action des groupes qui aspirent à une vie différente.

Mais, du Centre autonome au Prieuré, en passant par la Maison des jeunes, aucune tentative n'avait, jusqu'aujourd'hui, abouti. Ainsi, faute de « zone libérée », condition quasi nécessaire à la réalisation de tout projet de cette espèce, toute une partie de la génération concernée était menacée de scepticisme, quand ce n'est pas de désespoir.

Point de départ : quatre animateurs de jeunesse, proches de l'Eglise protestante, apprennent qu'un vieil immeuble du quartier de la Jonction est disponible. Tout est mis en œuvre pour qu'il puisse être « investi ».

Les problèmes matériels s'imposent naturellement en première ligne : on trouve un mécène qui, après avoir acheté l'immeuble, le remet en location. Les animateurs sont preneurs, mais décident de ne pas rester entre eux : on fait appel aux groupes, aux individus attirés par des entreprises à la fois communautaires et autonomes. Le fait de disposer de l'immeuble permet de passer par-dessus des divergences idéologiques.

En novembre 1973, le CRAC (centre régional de recherche et d'action communautaire) est créé.

Ce ne serait pas, dans l'esprit des créateurs, une auberge espagnole : à côté des activités particulières, il faudrait susciter un esprit commun, fait

de ce que chaque projet contiendrait d'autonomie et de liberté.

Petit à petit, le CRAC prend corps, sous l'impulsion de groupes déjà réunis autour d'actions engagées, de projets avancés, et de militants qui, à côté de leur activité professionnelle, souhaitent mener une action différente, autonome et communautaire.

L'une des arcades du rez-de-chaussée accueillera un bistrot pour lequel un groupe d'apprentis et de jeunes travailleurs cherchaient un local depuis un certain temps.

Sous l'autre arcade s'installera un magasin, géré par trois groupes soucieux de rompre avec les circuits commerciaux existants : la communauté des maraîchers des Conches qui, depuis une année, a mis en culture cinq hectares dans une boucle de l'Arve; les « magasins du monde », préoccupés par l'injustice inhérente aux liens économiques entre pays du tiers monde et pays industrialisés; et des artisans.

Trois activités se partageront le premier étage : un centre de formation où, dans des domaines aussi divers que l'économie, la psychologie, l'écologie, l'expression, des « formateurs » envisagent

de travailler dans un esprit différent de leur vie professionnelle, et de créer un nouveau type de rencontre avec des usagers, appelés à prendre en charge leur propre formation. Même projet pour un centre d'information et de documentation, ainsi que pour une permanence d'accueil (ouverte tous les jours entre 17 et 24 heures) avec la collaboration de juristes, de médecins, de psychologues et d'animateurs.

Et, couronnant le tout, quatre sièges d'habitation, destinés à des apprentis, des jeunes travailleurs, des collégiens, des étudiants, désirant réaliser un projet communautaire.

L'atout majeur que constitue la libre disposition de l'immeuble, le CRAC a dû le mériter. La remise en état des lieux s'est faite plus longue et plus coûteuse qu'on ne l'avait envisagé et il a fallu plusieurs fois renvoyer la date d'ouverture. La volonté d'être en « règle » avec l'ordre légal, volonté indispensable pour ne pas mettre inutilement en péril un projet ambitieux et délicat, n'a pas simplifié la tâche des organisateurs (pour les administrations publiques, où trouver une place, dans le dédale des règlements, pour un immeuble communautaire, entre la rubrique « hôtels » et la

Un point de repère : Infor-Jeunes Bruxelles, fondé en 1965

Au moment où s'ouvre à Genève un centre de recherche et d'action communautaire, il peut être intéressant de jeter un regard interrogateur sur une autre expérience du même genre tentée en Belgique. Les services d'Infor-Jeunes s'inscrivent intentionnellement dans un contexte pluridisciplinaire et polyvalent. « Le jeune qui vient au centre, pour une raison bien précise, prend immédiatement connaissance des autres services que peut lui rendre cet organisme » (loisirs, hébergement, job, études, vacances,

documentation, problèmes juridiques, Infor-Drogues, Free Clinic). La personne qui entre dans le centre avec une idée bien précise ressort parfois avec une information tout autre que celle qu'elle s'attendait à y recevoir. Il y a véritablement information.

Un adolescent en fugue pourra s'adresser au centre et y trouver dans l'immédiat un service d'hébergement pour quelques jours uniquement, et de préférence dans une famille d'accueil. Pendant ce temps, il revient au centre pour démêler son problème. Mais le contact peut très bien se maintenir par la suite sur une tout autre base, dans le cadre de l'organisation de ses loisirs par exemple ou avec l'équipe médicale.

rubrique « immeubles locatifs » ?). Mais dans ces difficultés, on découvre un des traits spécifiques de l'entreprise, qui caractérise même celle-ci par rapport à d'autres projets communautaires : l'utopie s'appuie là sur une volonté d'efficacité et un réalisme délibéré jusque dans les moindres détails. C'est ainsi qu'un poste de secrétaire coordonnateur à temps partiel a été créé et confié à l'ancien tuteur général du canton de Vaud, Michel Glardon et à sa femme.

Il reste, bien sûr, que des problèmes n'ont pas encore trouvé de solution : tout d'abord, celui des liens entre les activités du rez-de-chaussée, du premier et les communautés d'habitants. Tout aussi grave est le problème financier : pour ouvrir à fin décembre 1974, le CRAC a besoin de cent soixante mille francs pour l'aménagement de l'immeuble et le fonctionnement de la première année. L'objectif financier est à la hauteur du projet, peut-être le plus important et le plus prometteur pour la vie sociale du canton de Genève depuis mai 1968 (CCP 12-147 95, CRAC, 7, boulevard Carl-Vogt, 1205 Genève).

L'organisation interne, bien que souple et démocratique, repose toutefois sur une définition claire des compétences de chacun. Le Centre n'a pas hésité par exemple à se doter d'un conseil d'administration et d'un directeur, deux vocables qui font aujourd'hui frémir certains.

Infor-Jeunes a également pour mission de « promouvoir une meilleure connaissance des activités et des préoccupations des jeunes par toutes les personnes et instances concernées ». Infor-Jeunes souhaite par conséquent être le reflet, pour les organismes et collectivités qui l'entourent, d'une action de pionnier dans son secteur.

COURRIER

Dans quelle huile «conserver» à Lausanne un Conservatoire?

Engourdi rue Beau-Séjour, le Conservatoire de Lausanne a-t-il encore une raison d'être et un rôle à jouer ou, au contraire, se contente-t-il d'être purement et simplement une modeste école de musique ?

Nous savons que l'Institution et son édifice préservent un certain aspect d'industrie privée et que, malgré les subventions de l'Etat et de la Commune, son Conseil est « justement » et officiellement partagé entre les intérêts privés et ceux de la chose publique.

Nous savons aussi qu'il avait été question, jadis, de loger ledit Conservatoire dans un cadre moins auguste et de lui réserver le Casino de Montbenon.

Buache, dont la Cinémathèque méritait mieux que la « diaspora » à laquelle on l'avait condamnée, a su jouer des coudes, et c'est à l'Office qu'il dirige que revient le Casino en question, en partie tout au moins.

Tant mieux !

Quant au Conservatoire (avez-vous déjà vu sa « grande salle » ? Non ? Dommage !), on pense construire un immeuble neuf qui serait destiné à l'accueillir.

Où ?

Peut-être là où Ignace Paderewski avait songé à voir s'édifier la « Salle de musique » en faveur de laquelle, lors de son départ pour les USA, en 1940, il fit un legs substantiel.

Au fait, où est le legs du génial pianiste polonais ? A-t-il fait des petits ? Ce serait une question à résoudre...

Laissons là pour l'instant de côté et revenons à « notre » Conservatoire.

Nous parlions plus haut d'Ecole de musique. Une discrète enquête conduite auprès de plusieurs élèves et de membres du corps enseignant nous amène à douter que l'actuelle direction, mise en place voici deux ou trois ans, crée un développement du Conservatoire qui lui convienne, en

élargisse l'audience et « fasse » de vrais musiciens. Signant ordres et ukases, agissant de la coulisse et de la coulisse interprétant son rôle, la direction en question se contente d'administrer. Non de promouvoir.

Elle souhaite, bien sûr, accueillir des « musiciens » en puissance dans « sa » maison mais regrette sans doute de n'avoir pas encore trouvé l'uniforme qui leur convienne...

Au pas... de décharge où celle-ci se hâte, on se dirige à larges foulées vers la mise sur pied d'une classe de majorettes.

Ce qui enrichit nos cortèges locaux de minois fleuris défilant aux flonflons d'une fanfare.

Avec la Direction à sa tête.

Des « musiciens », il nous en faut. Des vrais. Pas des « minettes » et des « minets » aptes à charmer le « cercle de famille »... lorsque l'enfant paraît — (voir Hugo) —, mais de renforcer sans cesse les rangs de l'OSR et de l'OCL.

Quant aux professeurs, il y en a. D'excellents. De ceux qui font leur métier sans intriguer. D'autres qui le font selon les audaces du vent. Des « qui sont dans la ligne de la Maison ». D'autres, plus marginaux, qui n'aiment pas beaucoup les sillons parallèles...

En faisant un décompte exact des « modestes » possibilités de la Maison, on pourrait, à tout prendre, créer rue Beau-Séjour, un centre vital, non un immeuble « conservé » au sens où l'entendent Larousse et Littré.

Seulement, il faudrait un « promoteur ». Pas un « promu ».

Un promoteur qui soit conscient que le but de sa maison n'est ni de lui conserver son nonchaloir ni de se prendre pour Machiavel ou Frédéric de Prusse mais, qui sait ?, d'envoyer chaque année trois ou quatre « sujets » — tenez : au Concours d'exécution musicale de Genève... Sans fanfare, bien entendu !

Richard-Edouard Bernard

La vidéo face à la télévision traditionnelle

Débats sur l'article constitutionnel radio et télévision, tentatives de pressions pour instaurer un contrôle partisan sur les moyens de communication de masse dans notre pays, réorganisation de la télévision, nouveaux programmes à la radio : le monde de l'audiovisuel subit aujourd'hui, en Suisse comme ailleurs, de profondes mutations. Il est bien sûr opportun d'entrer dans les querelles importantes et de dénoncer, autant que faire se peut, les tentatives du pouvoir bourgeois d'imposer sa loi dans ce secteur au mépris des règles démocratiques : nous le faisons dans les colonnes de ce journal ; mais il est utile aussi de dépasser l'actualité pour entrevoir les enjeux plus fondamentaux ; et l'un de ceux-ci est certainement le monopole de l'image : en particulier le petit écran pourrait-il avoir un concurrent dans les chaumières helvétiques ? Serait-ce la vidéo ? Le point.

Le premier salon vidéo suisse-Savi 74 a eu lieu à Genève. Organisé par le Centre d'animation cinématographique, il était patronné par « La Suisse ». A lire ce grand quotidien qui avait intérêt, certes, à gonfler la manifestation, il s'agissait d'un événement, d'un premier pas.

Evidemment, les autres journaux genevois ont accordé une importance plus relative à ce salon. Il est vrai qu'ils n'ont ni les moyens ni le dynamisme de « La Suisse » qui, en la matière, a pris de solides options. On a appris en effet officiellement qu'elle avait acquis une participation « dans une société spécialisée dans l'installation de circuits de télévision et dans un studio de création de films pour la télévision et le cinéma ». Ce « grand » de la presse écrite, qui a appliqué avec profit les règles du marketing et adapté son produit à la société de consommation, relève donc

aujourd'hui le défi de l'audiovisuel. Comme il joue un rôle prépondérant dans le groupe associant les principaux quotidiens d'information de Suisse romande, on peut considérer que la presse écrite suit les développements de la télédiffusion et des programmes de télévision locaux.

Tentons donc de faire le point ! Toute une littérature prolifère autour de la vidéo et de ses multiples utilisations. Elle engendre une mythologie, des engouements précipités, des slogans impérieux. Désormais l'information s'appelle « communication horizontale, participation, animation, convivialité, environnement, » etc. Bref, grâce à la mode et à la pression des fabricants de matériel audiovisuel, la vidéo est en passe de devenir le moyen suprême de communication.

Sans doute le salon de Genève a-t-il contribué à exposer les nouveaux moyens audiovisuels offerts sur les marchés, à présenter leurs différentes utilisations. Il a révélé aussi que les moyens de communication de masse les plus sophistiqués sont vides s'ils ne sont pas au service d'objectifs précis. Il reste à prouver que la vidéo est plus avide que vaine, et qu'elle peut répondre aux besoins supposés ou réels des différents groupes intéressés.

Des techniques et des fins

Chaque salon se doit d'avoir sa nouveauté. Ce fut le vidéodisque, prototype qui devrait être commercialisé en 1975. Vu son prix raisonnable, ses qualités de maniabilité et de fiabilité, cet appareil constitue le support idéal pour la diffusion des productions audiovisuelles. En quelque sorte, le microsillon de l'image.

Les géants de l'électronique se livrent depuis plusieurs années à une concurrence en règle, jetant sans cesse sur le marché des nouveautés. L'une remplaçant bientôt l'autre, la rotation du matériel est très rapide. Mais les progrès sont évidents : performances, miniaturisation, couleur, prix. Désormais l'enregistrement, la réalisation et la diffusion d'émissions sur bande magnétique ne

nécessitent plus une infrastructure très lourde et très coûteuse. A la limite chacun pourrait faire son propre programme.

Cependant, la conjoncture aidant, les marchés de l'audiovisuel sont aujourd'hui menacés d'une crise grave. Car l'offre pléthorique ne suscite plus de demandes suffisantes. Malgré la pression constante des fabricants et d'intérêts divers, les nouveaux médias ne créent pas les besoins escomptés. Cela aussi était une des caractéristiques de ce salon 74.

Car l'audiovisuel coûte cher, et son rendement reste faible s'il n'est pas inséré dans une stratégie précise. Et ce qui était une nécessité participant du standing et de la technologie apparaît aujourd'hui comme un luxe dont il convient d'apprécier l'utilité et la rentabilité.

C'est dans l'industrie, le commerce et la formation professionnelle que la vidéo a trouvé les marchés les plus intéressants. Qu'il s'agisse de surveillance, de contrôle, d'observation, la télévision en circuit fermé remplit des fonctions précises. Elle constitue un instrument dont les possibilités

ANNEXE

Images à la carte

Le plus grand hôtel de Suisse, si l'on en croit la publicité, s'est ouvert à Zurich. Qui serait aussi le premier club audiovisuel du monde, maillon d'une chaîne qui devrait couvrir les grandes capitales.

Un immeuble moderne près du centre, avec 1018 lits, 4 restaurants, une taverne-théâtre, un nightclub, un club-fitness avec piscine et sauna, des bureaux de voyage, une banque, un salon de coiffure, un jardin d'enfants, un parking souterrain de 1000 places. Et une infrastructure audiovisuelle polyvalente pour des conférences, séminaires, etc. Bref, un caravansérail pour les Jumbos, où le lobby est design, l'atmosphère chaude et feutrée. A des prix tout à fait décents, bien entendu.

sont considérables lorsque ses objectifs sont clairement définis.

L'enseignement représente ensuite la grande cible des promoteurs. Pour l'instant la plupart des autorités scolaires refusent des équipements dont l'efficacité n'est pas immédiate et dont la plupart des enseignants se méfient. Résultat : le plus grand marché potentiel ne réagit guère. On attend le matériel qui donne aux élèves et aux enseignants la possibilité de manipuler la cassette audiovisuelle comme un livre de poche.

Le secteur des loisirs offre des débouchés au niveau des clubs, des associations (voir annexe ci-dessous). Mais les ménages ne sont pas prêts à consacrer des sommes importantes à l'achat d'un matériel audiovisuel. En tout cas pas dans la situation actuelle. Certes, il y aura d'abord l'acquisition d'un récepteur de télévision couleur, éventuellement l'abonnement à la télédistribution. Quant aux magnétophones, ils ne feront pas partie de l'équipement individuel avant les années 80. Et il convient d'être de plus en plus prudent en matière de prévisions.

La principale attraction est sans doute la télévision en circuit fermé qui offre spectacle à la carte et au menu. Le studio local, dans lequel sont stockées plus de mille émissions, peut diffuser simultanément onze programmes de 18 heures à minuit. Il est possible de participer à des visionnements dans le cadre de clubs spécialisés-futurologie, management, voyages, etc. — ou dans un cercle de discussions. On peut aussi consulter la vidéothèque et choisir son émission ; par exemple de la chambre d'hôtel où il suffit de composer un numéro de téléphone et de passer une commande ; la projection suit sur le petit écran qui vous sert ainsi des émissions à la carte ou le menu des six chaînes accessibles. La vidéothèque réunit des centaines de titres, en anglais et en allemand surtout, des classiques du cinéma à des réalisations didactiques.

Il reste enfin les associations, les collectivités locales, les spécialistes. C'est sans doute à l'échelle des groupes que la vidéo peut jouer le rôle de révélateur, d'analyse, de thérapie, d'animation, de recherche. Elle est déjà à l'origine d'un art englobant à la fois l'image, le son et le mouvement.

Les vidéogrammes en circulation ne sont pas toujours convaincants. Même si l'on considère que l'exercice est aussi important que le message. Car la technique en elle-même reste vide et vaine si elle ne respecte pas les règles élémentaires de la communication. Une télévision « différente » ne doit pas être entre les mains de nouveaux spécialistes évoluant dans un micro-milieu qui se condamne à l'esthétisme et à l'hermétisme. Sinon elle ne survivra pas devant le choix toujours plus large offert par les télévisions de masse. D'autant plus que celles-ci, en Suisse en particulier, aspirent à rester de taille régionale, qu'elles diversifient leurs programmes, et tentent de s'adapter aux différents publics potentiels.

C'est au restaurant sans doute que le futurisme est le plus poussé. Chaque petite table est équipée d'un petit écran, d'écouteurs, d'un appareil de téléphone. Calé dans un fauteuil confortable vous pouvez vous restaurer en suivant des yeux le programme de votre choix. Restauration et audiovision à la carte et au menu.

Le risque

« L'audiovisuel est le medium du futur pour l'information et la formation », proclame le catalogue. Il est aussi un gadget publicitaire. Cet hôtel, qui se veut un lieu de rencontre, préfigure peut-être les immeubles et les centres de demain. Mais pour l'instant il ne semble pas que la télévision rassemble les gens. C'est toujours au bar qu'ils se rencontrent.

Les cartes du Parti socialiste suisse

En toile de fond des grandes votations fédérales qui ont marqué, et qui marqueront encore cette fin d'année 1974, s'impose peu à peu la prochaine échéance en vue de laquelle les grands partis ne manquent pas une occasion de soigner leur image de marque : les élections à l'Assemblée fédérale de l'année prochaine.

Nous aurons bien sûr l'occasion de revenir sur les véritables enjeux de ce test dont l'importance sera cruciale en cette période de tensions économiques et sociales croissantes. La gauche jouera là, à n'en pas douter, une partie serrée.

Pour l'instant, et pour mieux saisir aussi le climat politique actuel (qui, par bien des aspects, est déjà préélectoral), voyons quelle est la trajectoire du Parti socialiste suisse au chapitre de sa représentation à Berne.

Première constatation : c'est il y a plus de trente ans, pendant la Deuxième Guerre mondiale, que le PSS a établi son record de popularité au sein de la population helvétique, si on considère le pourcentage des suffrages exprimés (28 %, soit 54 sièges sur les 194 que comptait alors le Conseil national).

Depuis lors, avec des sursauts, mais jamais considérables, le grand parti de gauche est resté sur une courbe descendante avec, il faut le dire, un score encore plus mauvais que d'ordinaire en 1971 :

Année	Pourcentage des suffrages du PSS	Sièges du PSS au Conseil national
1943	28,8	54/194
1947	26,3	48/194
1951	26,4	49/196
1955	27,1	53/196
1959	26,3	51/196
1963	26,7	53/200
1967	23,5	51/200
1971	22,0	46/200

POINT DE VUE

Chappaz, Maurice - 1916

Chappaz, c'est un Juif.

A moins que ce soit une sorte d'Arabe. Ou peut-être même un Tibétain.

C'est un sacré roublard. Un paysan. Un frileux — et je l'ai même vu fumer des Marlboro, Chappaz.

Il est tellement valaisan qu'il peut jouer facilement au Valaisan et tout le monde y croit. Je le soupçonne même d'être anarchiste. Ou un peu chamois, ou bouquetin. Il a une fameuse cave et même plusieurs. Mais s'il doit préparer une tasse de thé, Chappaz, ça lui prend une demi-journée. Il déteste les promoteurs immobiliers. Il en a déjà exécuté quelques-uns à bout portant. En quatre mots.

Chappaz est un bon bougre. C'est un Ecossais.

Il devrait s'appeler Donald Mackenzie et vivre dans le Caithness.

S'il avait voulu, il serait devenu un grand joueur de cornemuse et il aurait raflé tous les prix aux Highland Games de Banff ou d'Inverness.

Chappaz Maurice écrit des livres. Six cent vingt milliards de fois mieux que ceux de M. Maurice Métral, qui n'est qu'un pisseur de copie et fait honte à toute l'Ecosse. Il en a d'ailleurs été expulsé et se cache en Valais.

Je n'ai jamais lu les livres de M. Métral. Dieu nous en garde.

Chappaz est un très grand spécialiste des avalanches. Il est conseiller spécial de la station du Weissflühjoch sur Davos pour les questions poétiques.

La radio devrait bien lui offrir une chronique de climatologie. Mais la radio est dirigée par des mâcheurs de paille, c'est bien connu.

Chappaz vient de publier un livre chez Galland (un autre bon bougre, au fond), livre intitulé sommairement « La Haute Route ». C'est un livre que tout skieur qui se respecte devrait utiliser à la place de ses peaux de phoque.

J'ai appris que c'est un livre très apprécié par les marmottes et les chamois du monde entier qui en ont déjà commandé plusieurs millions d'exemplaires pour les lire pendant l'hiver.

« La Haute Route » est une histoire d'amour entre deux molécules d'hydrogène et une molécule d'oxygène. Elles n'arrêtent pas de se faire des trucs. Incroyables. Chappaz qui est un petit futé a tout vu.

Pour qu'il se conserve bien, le livre doit être maintenu dans de l'hélium liquide. Un bon congélateur peut toutefois faire l'affaire.

Gil Stauffer

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Charlie Chaplin aujourd'hui

Vingt-sept ans plus tard, revu l'admirable « Monsieur Verdoux » de Charlie Chaplin.

On connaît l'argument : très librement, Chaplin, suivant un livret d'Orson Welles, a imaginé de porter à l'écran l'histoire du fameux Landru (« Monsieur le Procureur, je vois que vous êtes très en colère... Désolé de n'avoir qu'une tête à vous offrir ! »), lequel, estimant que la place de la femme est au foyer, en tua quelques-unes, après les avoir dépouillées de leur argent, et se débarassa de leurs corps en les faisant brûler dans le fourneau de sa cuisine...

L'histoire se passait juste après la première guerre mondiale, dans les premières années 20, et M^e de Moro-Giafferi dépensa en vain son immense talent pour tenter de sauver la tête de son client, qui d'ailleurs nia jusqu'au bout !

Chaplin a situé son film quelques années plus tard, si Verdoux tue, c'est qu'il a une femme infirme et un petit garçon qu'il adore — et qu'il a perdu sa place d'employé de banque, dans l'une des nombreuses crises qui secouèrent l'entre-deux-guerres... (Voilà qui est bien désuet : les crises économiques, nous ont répété les compétences, appartiennent désormais au passé — voir à ce sujet les fortes paroles de M. Schaller, professeur à l'Université de Lausanne). Puis, ayant perdu sa femme et son enfant (pour des raisons qui ne sont pas données, mais qu'on peut deviner : la misère, l'impossibilité de les faire soigner), ayant perdu du même coup toutes ses raisons de vivre, Verdoux se laisse arrêter et condamner.

« Je ne suis qu'un modeste amateur », dira-t-il en substance à la barre du tribunal. « Voyez les grands hommes de guerre. Voyez les grands financiers, qui n'hésitent pas à acculer à la misère, à la folie, au suicide, des milliers de leurs semblables pour mieux faire fortune. »

« Monsieur Verdoux » vient juste après « Le Dictateur » et appartient à la même veine, où l'on voit Charlot céder la place à Charlie Chaplin — un Chaplin qui ne craint pas de moraliser et de sermonner. Projeté en 1947, un an après le procès de Nuremberg, le film revêtait un tel caractère d'évidence qu'il en devenait presque un truisme. Manifestement, ni Landru, ni le docteur Petiot ne faisaient le poids en face du Reichsführer des SS Himmler ou tel de ses fidèles acolytes. Tellement évident qu'il en était rassurant : Oui bien, Verdoux a raison. Mais justement, on vient de pendre à Nuremberg, Keitel, Kaltenbrunner, etc. On se dispose à pendre Rudolf Hoess, chef du KZ d'Auschwitz... Le problème est désormais résolu. « Il y a en France, écrivait Marat, six cents coquins, et six cents bouts de corde nous en débarasseront. »

Quelques années plus tard, il estimait que « dix mille têtes abattues suffiraient à peine à sauver la patrie » !

Vingt-sept ans plus tard, en 1974, « Monsieur Verdoux » fait plus que garder sa jeunesse et son actualité. C'est aujourd'hui qu'il devient percutant et inquiétant.

... Je vous remercie, la « Dow » se porte bien, les différentes industries d'armement aussi... Elles ne semblent pas trop affectées par la récession.

J. C.

LA SEMAINE DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Les capitales cantonales de la presse

La commission des cartels a publié un complément à son rapport de 1969 sur la concentration dans la presse. Cette étude a paru en français. Elle contient une liste des dix plus grands journaux de Suisse dont trois paraissent à Zurich, deux à Genève et à Lausanne, un à Bâle, à Berne et à Lucerne. Il est intéressant de relever que pour six de ces journaux, un contrôle ultérieur du tirage, dont il n'a pas pu être tenu compte, a permis d'enregistrer une augmentation ; celle-ci va, suivant les cas, de 216 à 5644 exemplaires (pour les quatre autres journaux, il n'y a pas eu de contrôle dans l'intervalle).

— Nous avons noté à diverses reprises que le « Solothurner AZ », quotidien socialiste soleurois, paraissait être un des journaux socialistes alémaniques encore sain. A relever que des artistes soleurois ont mis cet automne des œuvres graphiques à la disposition du journal qui les a reproduites à tirage limité et les vend maintenant à 30 francs la feuille, signée par les auteurs.

— « Wirtschaftsrevue » (11) consacre plusieurs pages aux syndicats : une interview d'Ezio Canonica, président de l'USS, des chiffres sur les organisations syndicales des différentes tendances, des indications sur la participation de syndicalistes aux travaux du Parlement fédéral et de commis-

sions nationales ou internationales, les résultats d'une enquête auprès du patronat, sollicité de dévoiler son opinion sur les syndicats et une étude de Rudolf Eckert sur les menaces de gauche qui pèsent sur les syndicats.

A l'appui de cet article, un tableau des principaux organes de la « Nouvelle gauche ». Cette liste de onze titres est incomplète car elle ne mentionne, par exemple, que l'édition de « La Brèche » en allemand (qui devient bi-mensuelle). Titres cités : « Bresche », « Poch-Zeitung », « Focus/Agitation », « Zeitdienst », « Roter Magnet », « Viva », « Oktober », « Infrarot », « Revolutionäre Politik », « Tout va bien », « Offensiv ». Ces

journaux paraissent, suivant la liste, dans huit cas dans le canton de Zurich, dans un cas à Lausanne (pour l'édition française d'« Oktober »), à Bâle, à Coire et à Genève.

— Dans le supplément de fin de semaine de la « National Zeitung », une large place à des problèmes de fond : en première page, la présentation d'une deuxième étude du Club de Rome dans le cadre de sa réflexion, maintenant largement popularisée, sur le développement mondial (un travail financé, soit dit en passant, par la fondation Volkswagen) ; à l'intérieur du cahier, une étude sur la situation de la femme à travers les thèses de la gauche française.

A nos abonnés

L'indépendance n'a pas de prix, mais elle a un budget !

En ces temps d'échéances de fin d'année, une adresse donc en deux points.

L'indépendance, tout d'abord. Comme on le sait, « Domaine Public » ne vit, depuis onze ans, que de la confiance et de la fidélité de ses abonnés. Pour assurer la plus grande liberté possible dans le commentaire et l'information, ce journal est en effet resté fidèle à une ligne de conduite stricte : renoncer à la fois aux subventions partisans et à la publicité.

Nous comptons donc sur vous pour continuer à soutenir une expérience dont l'importance s'accroît à mesure que s'affirment les mouvements de concentration dans la presse bourgeoise (et les disparitions dans la presse de gauche), l'expérience d'une publication de gauche capable de poursuivre une tâche de contre-information et de critique.

Le budget ensuite. Le prix de l'abonnement à « DP » change. Il s'agit en réalité d'un

réajustement et non d'une augmentation (le montant de l'abonnement n'a pas varié depuis trois ans, alors que les coûts de fabrication ont augmenté, eux, d'un tiers) : il vous en coûtera, pour 1975, 40 francs pour recevoir chaque semaine cet hebdomadaire.

Pour marquer encore plus tangiblement votre attachement à « Domaine Public », pour contribuer à augmenter son rayon d'action, pour liquider efficacement et facilement la question épineuse des cadeaux de Noël (d'une pierre, trois coups !), nous vous recommandons en outre une formule qui a fait ses preuves : l'abonnement-cadeau, soit 60 francs au total pour régler votre dû pour 1975 et offrir « DP » pour une année complète à une personne de votre choix !

P.S. — La tâche de l'administration sera considérablement facilitée si, utilisant la formule de CCP encartée dans le présent numéro, vous y écrivez très lisiblement (majuscules) votre nom et votre adresse complète (en cas d'abonnement-cadeau, le spécifier au dos du bulletin, avec le nom et l'adresse de l'heureux élu).

Au profit des branches les plus saines du capitalisme

Le Conseil fédéral prendra, disent ses porte-parole, les mesures utiles en cas de récession. La limitation des investissements lui permet d'affirmer qu'il lui serait facile de débloquer un important volume de travail, aujourd'hui ajourné.

Interrogé par les représentants des cantons, le Conseil fédéral a donné l'assurance, si l'on en juge par le communiqué publié à l'issue de la rencontre, qu'il ne laisserait pas la situation se dégrader, tant il paraît évident qu'un chômage de la main-d'œuvre indigène serait en Suisse, vu l'importance de la population étrangère, particulièrement explosif, source de tensions très graves. De surcroît, le patronat, en favorisant une politique déflationniste (limite des investissements publics, restriction du crédit) scie la branche sur laquelle reposent ses propres intérêts.

Pour toutes ces raisons, on pourrait penser que toute hypertension économique serait combattue, en temps voulu, avec les moyens adéquats, en doses énergiques.

L'exposé de M. Kneschaurek, aujourd'hui porte-parole officieux de la politique économique fédérale, prononcé à Lausanne le 14 novembre, éclaire le problème d'un jour nouveau et inquiétant.

M. Kneschaurek constate que la population active n'augmentera que faiblement, que la concurrence internationale se fera plus vive, que les coûts nouveaux de la production (hausse des matières premières et de l'énergie) exigent un effort accru de productivité.

Il en conclut que la main-d'œuvre devra être orientée, même si cela représente des drames individuels douloureux, vers les secteurs les plus productifs.

Il faut s'arrêter sur cette proposition dont les conséquences sont énormes.

En effet, lorsque de nouvelles forces (situation 1960-1970) entrent sur le marché du travail sous l'effet de l'immigration, ou, voyez les pays voisins, en raison d'une forte natalité et de l'appa-

rition de nouvelles classes, la réorientation de la production est facile. La main-d'œuvre supplémentaire répond aux besoins nouveaux, sans qu'il soit nécessaire de saigner les secteurs et les régions stationnaires.

Il en va autrement quand la répartition doit se faire à partir du chiffre global de la main-d'œuvre disponible. La mobilité ne peut plus être obtenue que par l'attrait (gains plus élevés, métier plus valorisant) ou la contrainte.

Il semble, si l'on en croit M. Kneschaurek, que l'on ait choisi aussi, en haut lieu, l'usage de la contrainte. Cela ne peut signifier qu'une chose :

Surenchère sur la main-d'œuvre

Croître ou vieillir : les chiffres publiés au compte-goutte par le Bureau fédéral des statistiques illustrent, dans leur sécheresse, l'un des thèmes essentiels de réflexion pour notre société à l'heure actuelle.

C'est ainsi que les résultats définitifs du dernier recensement fédéral méritent qu'on s'y arrête un instant.

Il ressort en effet que si, à la fin de 1970, le nombre des personnes qui exerçaient une activité lucrative (y compris celles employées à temps partiel) avait crû de 12 % par rapport à 1960, et atteignait le total respectable de 2 995 777 individus, le nombre des personnes n'exerçant aucune activité lucrative s'était élevé dans des proportions encore plus considérables, subissant une hausse de 18,9 % pour atteindre le seuil de 3 274 006 individus.

Le calcul est dès lors vite fait : la part des personnes exerçant une activité lucrative dans la population totale est tombée de 49,3 % en 1960 à 47,8 % en 1970 alors que, pour la même période, la proportion des personnes n'exerçant aucune activité lucrative passait de 50,7 à 52,2 % (pour 1000 personnes actives, on a dénombré, lors du récent recensement, 1093 personnes non

laisser partir la récession en dérapage contrôlé, éliminer les branches de faible sève, et offrir aux secteurs dynamiques le surplus de main-d'œuvre ainsi épargné.

Politique de pur libéralisme, rétrograde.

Aux drames humains s'ajouteront les drames régionaux, la centralisation économique.

Cette politique présuppose que les coûts capitalistes de la production ne sont pas remis en cause.

Ni le coût du sol et du logement, ni la déformation publicitaire, ni la liberté des prix.

Le sujet est d'une telle gravité qu'on est en droit de demander des explications au Conseil fédéral. Immédiatement.

actives ; dix ans plus tôt, les chiffres respectifs de la population active et de la population non active étaient de 1000 contre 1030 seulement).

On a suffisamment montré quelles incidences capitales aurait cette évolution sur le financement de la sécurité sociale dans notre pays, par exemple.

Une telle stagnation, pour ne pas dire plus, de l'effectif des actifs aura d'autres conséquences importantes. C'est ainsi que l'on peut prévoir que dans les prochaines années s'intensifiera la surenchère au sein des cantons helvétiques au chapitre de la main-d'œuvre, les ouvriers suisses étant la cible de sollicitations de plus en plus pressantes. L'examen des données recueillies jusqu'ici permet de prévoir que les cantons où la « prospection » sera la plus chaude seront Lucerne, Uri, Schwyz, Obwald et Nidwald, Fribourg, Valais, Grisons, Saint-Gall, Zoug, Soleure, Bâle-Campagne et Argovie : c'est le groupe de cantons qui enregistre depuis longtemps le taux d'excédent des naissances le plus élevé, ainsi qu'un nombre moyen d'enfants par mère supérieur à la moyenne suisse. Les « demandeurs » seront de toute évidence Zurich, Bâle-Ville, Schaffhouse, Tessin, Vaud, Neuchâtel et Genève.